

**DES MÉTIERS AU PLUS PROCHE DES  
TERRITOIRES: L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ!  
AGISSONS POUR LA RECONNAISSANCE  
ET LA REVALORISATION DE NOS MÉTIERS!  
VOTONS POUR SOLIDAIRES POUR DÉFENDRE  
NOS DROITS DE SALARIÉ-ES!**

**Transition agricole, médias de proximité,  
éducation professionnelle... Des métiers variés,  
une proximité indispensable et une utilité  
sociale irremplaçable.**



**Au plus près des territoires et dans des domaines aussi variées que l'installation agricole, les radios associatives, l'éducation professionnelle ou l'apprentissage, nous, salarié-e-s associatifs, sommes des milliers à œuvrer quotidiennement pour faire vivre une société plurielle et en phase avec les besoins sociaux et écologiques.**

Pourtant, notre travail est souvent sous-estimé et nos droits insuffisamment reconnus. Malgré les spécificités qui subsistent selon nos domaines, **les défis actuels nous concernent tout-e-s :**

- Précarité et temps partiels subis
- Salaires insuffisants
- Conditions de travail difficiles
- Marchandisation croissante du secteur.

**ENSEMBLE, NOUS  
POUVONS LES RELEVER  
ET DÉFENDRE LES  
SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL  
ASSOCIATIF !**

**Ces élections dans les très petites associations sont l'occasion de donner du poids à l'Union syndicale Solidaires :**

- Pour une revalorisation et une meilleure reconnaissance de l'ensemble des métiers.
- Pour lutter contre la précarité et les temps partiels subis, pour des métiers reconnus et des contrats décents et stables (mettre fin au contrat d'engagement éducatif !)
- Pour une augmentation significative des salaires.
- Pour lutter contre la marchandisation du secteur.

**Nous nous mobilisons pour que l'ensemble des associations et leurs branches professionnelles respectives soient vraiment reconnues, autant par les employeurs que par les politiques publiques. Ensemble, renforçons la voix de Solidaires dans pour défendre nos droits et valoriser nos métiers.**

Ces élections sont cruciales, elles déterminent la représentativité nationale des syndicats, et pourraient permettre à Solidaires de négocier vos Conventions collectives dès 2025. Vous recevrez 1 semaine avant le scrutin un courrier contenant le matériel de vote et pourrez voter soit par courrier soit par internet ([election-tpe.travail.gouv.fr](http://election-tpe.travail.gouv.fr)).

**DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE**  
**VOTONS <sup>Union syndicale</sup> Solidaires !**

**Contactez ou adhérez à Solidaires dans notre secteur :**

**ASSO-Solidaires**  
[contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr) • [syndicat-asso.fr](http://syndicat-asso.fr)